

## PROCÈS - VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2017

CONVOCAATION : 3 février 2017

AFFICHAGE : 13 février 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de BLANGY-TRONVILLE, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Eric GUÉANT, maire.

**PRÉSENTS** : Mmes Véronique WARMÉ, Sabine MAILLY, Chantal CORDELETTE, Ariane DEREUMAUX ; MM. Eric GUÉANT, Patrice BOUTEILLE, Sylvain HALGAND, Armel LECLERCQ, Jean-Yves GAUDEFROY, Charles PRAMAGGIORE, Matthieu LENGLET, Tristan ROBERT

**ABSENT(S) EXCUSÉ(S)** : Nathalie HAVET  
Pascal DÉCLE  
Olivier CARLOS

**PROCURATION(S)** : Nathalie HAVET à Eric GUÉANT  
Pascal DÉCLE à Jean-Yves GAUDEFROY  
Olivier CARLOS à Patrice BOUTEILLE

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Désignation du secrétaire de séance  
Informations et compte-rendu des décisions du maire
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25/11/2016
- 3) Urbanisme : position sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
- 4) Urbanisme : révision PLU zones Pôle Jules Verne
- 5) Urbanisme : dissolution de l'AFU du Moulin de Tronville
- 6) Intercommunalité : Vœu AMIENS Capitale Européenne de la Jeunesse pour 2020
- 7) Ressources humaines : demande de subvention au Fonds National de Prévention
- 8) Finances : abrogation de l'exonération de taxes foncières pour les constructions neuves
- 9) Finances : indemnité de conseil 2016 au receveur
- 10) Elections : tenue du bureau de vote élections présidentielles 23 avril et 7 mai 2017
- 11) Elections : tenue du bureau de vote élections législatives 11 et 18 juin 2017
- 12) Questions diverses.

### **1 : Désignation du secrétaire de séance**

Mme MAILLY a été désignée secrétaire de séance sur proposition de M. GUÉANT.

**Pour : 14 dont 3 procurations      Contre : 0      Abstention : 0**

### **Informations et compte-rendu des décisions du maire**

M. GUÉANT donne les informations suivantes :

- M. PROTIN fait appel de la décision de radiation qui a été prise à son encontre, en novembre 2016, auprès du Conseil de discipline de Recours (Lille).
- ENEDIS a fait parvenir une facture de régularisation de 2 000 € concernant une armoire d'éclairage public non recensée, rue Sylvain Lenglet.
- le bail de chasse a été reconduit pour une durée d'un an avec l'Amicale de chasse de Blangy, dont M. LECLERCQ est le président. Si une autre société venait à se créer, il y aurait une adjudication avec critères.

*Arrivée d'Ariane DEREUMAUX*

### **2 : Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 novembre 2016**

Après quelques modifications mineures, le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 25 novembre 2016 est approuvé.

**Pour : 15 dont 3 procurations      Contre : 0      Abstention : 0**

### **3 : Urbanisme : position sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)**

La loi ALUR du 26 mars 2014 a rendu obligatoire le transfert de la compétence « élaboration des documents d'urbanisme » (P.L.U.) vers les communautés de communes.

Il existe toutefois une possibilité pour les communes de s'opposer à ce transfert.

Considérant que l'urbanisme de la commune doit se dessiner au niveau communal, et après délibération, le conseil municipal de Blangy-Tronville s'oppose au transfert de compétences « Elaboration documents d'Urbanisme » à Amiens Métropole.

**Pour : 15 dont 3 procurations      Contre : 0      Abstention : 0**

#### **4 : Urbanisme : révision PLU zones Pôle Jules Verne**

Après l'exposé de M. GUEANT, les membres du conseil municipal décident d'inscrire dans le PLU les zones prévues par le SCOT pour l'extension du Pôle Jules Verne, soit une superficie d'environ 40 hectares. Ils autorisent M. le Maire à signer tout acte relatif à ces parcelles.

**Pour : 13 dont 3 procurations      Contre : 0      Abstentions : 2**

#### **5 : Urbanisme : dissolution de l'AFU du Moulin de Tronville**

L'Association Foncière Urbaine Libre du Moulin de Tronville a été constituée en 2005. Elle regroupait plusieurs propriétaires (dont la commune) et avait pour objet le remembrement de parcelles, l'étude et l'exécution du projet d'aménagement du lotissement du Moulin de Tronville. Les statuts avaient prévus que l'association serait constituée pour une durée de dix années. Une délibération du 29 novembre 2005 autorisait M. CHATEAUROUX à assurer les fonctions de Président. Aujourd'hui, M. CHATEAUROUX souhaite se retirer de l'AFUL et donner pouvoir à M. GUÉANT.

Après délibération, le conseil municipal AUTORISE M. Eric GUÉANT à assurer les fonctions de Président de l'AFUL du Moulin de Tronville en lieu et place de M. Jean-Robert CHATEAUROUX et à signer tout acte relatif à la dissolution.

**Pour : 15 dont 3 procurations      Contre : 0      Abstention : 0**

#### **6 : Intercommunalité : Vœu AMIENS Capitale Européenne de la Jeunesse pour 2020**

M. GUEANT lit le vœu suivant :

Forte de ses 27 000 étudiants et 21 000 lycéens et collégiens, Amiens est une ville jeune. C'est l'espoir de la jeunesse amiénoise mais également des 32 autres communes qui composent notre métropole que porte le projet Amiens capitale Européenne de la Jeunesse 2020.

La richesse des projets proposés par la jeunesse amiénoise, que ce soit dans les domaines associatif, culturel ou sportif doivent permettre à Amiens de succéder à la ville de Novi Sad.

C'est pourquoi, les élus de la commune de Blangy-Tronville réunis en séance du conseil municipal le vendredi 10 février 2017 tiennent à exprimer leur solidarité avec le projet porté par madame Brigitte FOURÉ, Maire d'Amiens, et son équipe municipale. Nous demandons que tout soit mis en œuvre tant au niveau local qu'au niveau national pour que la candidature de la ville d'Amiens soit retenue.

**Pour : 15 dont 3 procurations      Contre : 0      Abstention : 0**

**7 : Ressources humaines : demande de subvention au Fonds National de Prévention**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code du Travail ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;

VU la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 portant diverses dispositions d'ordre social, éducatif et culturel et notamment son article 31 ;

CONSIDÉRANT qu'un Fonds National de Prévention (FNP) a été créé par la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 au sein de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL). Ce fonds a été créé pour et au service des Fonctions Publiques Territoriale et Hospitalière, afin de sensibiliser les employeurs publics au développement d'une culture de prévention dans leurs services et d'y initier les démarches de prévention ;

CONSIDÉRANT que, sur présentation d'un dossier, le FNP verse des subventions aux collectivités qui s'engagent dans de telles démarches ;

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'autoriser le Maire à présenter une demande de subvention au Fonds National de Prévention., d'autoriser le Maire à signer les documents correspondants avec le FNP en vue de recevoir la subvention afférente.

**Pour : 15 dont 3 procurations      Contre : 0      Abstention : 0**

## **8 : Finances : abrogation de l'exonération de taxes foncières pour les constructions neuves**

M. GUEANT suggère ne pas augmenter les bases fiscales des habitants mais de compenser la baisse des dotations de l'Etat et garantir le financement et le fonctionnement de la commune, propose d'abroger l'exonération de taxes foncières pour les constructions neuves (équité avec les acheteurs de logements anciens).

Après délibération, le conseil municipal DECIDE d'abroger l'exonération de taxes foncières pour les constructions neuves.

**Pour : 10 dont 2 procurations      Contre : 2 dont 1 procuration  
Abstentions : 3**

## **9 : Finances : indemnité de conseil 2016 au receveur**

Vu l'article 97 de la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82/979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'Etat,

Vu l'arrêté ministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Vu l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 relatif aux conditions d'attribution de l'indemnité de conseil allouée aux comptables non centralisateurs du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes et établissements publics locaux,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Le conseil municipal décide d'attribuer une indemnité, en contrepartie des missions assurées par Mme Yveline ASSIER, au titre de l'année 2016.

Taux de l'indemnité : 100 % (gestion de 2 mois) soit 369.82 € bruts.

**Pour : 11 dont 2 procurations      Contre : 1  
Abstentions : 3 dont 1 procuration**

**10 : Elections : tenue du bureau de vote élections présidentielles 23 avril et 7 mai 2017**

1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles, dimanche 23 avril 2017

Présidence du bureau de vote : Eric GUÉANT

Membres du bureau de vote :

De 08h00 à 10h30	C. PRAMAGGIORE	E. GUÉANT	T. ROBERT
De 10h30 à 13h00	C. CORDELETTE	V. WARMĒ	S. MAILLY
De 13h00 à 15h30	N. HAVET	J-Y. GAUDEFROY	O. CARLOS
De 15h30 à 18h00	S. HALGAND	P. BOUTEILLE	A. DEREUMAUX

2<sup>ème</sup> tour des élections présidentielles, dimanche 7 mai 2017

Présidence du bureau de vote : Eric GUÉANT

Membres du bureau de vote :

De 08h00 à 10h30	M. LENGLET	C. PRAMAGGIORE	T. ROBERT
De 10h30 à 13h00	S. MAILLY	J-Y. GAUDEFROY	C. CORDELETTE
De 13h00 à 15h30	P. BOUTEILLE	N. HAVET	V. WARMĒ
De 15h30 à 18h00	E. GUÉANT	P. DĒCLE	A. LECLERCQ

**11 : Elections : tenue du bureau de vote élections législatives 11 et 18 juin 2017**

1<sup>er</sup> tour des élections législatives, dimanche 11 juin 2017

Présidence du bureau de vote : Eric GUÉANT

Membres du bureau de vote :

De 08h00 à 10h30	E. GUÉANT	C. PRAMAGGIORE	T. ROBERT
De 10h30 à 13h00	V. WARMĒ	J-Y. GAUDEFROY	N. HAVET
De 13h00 à 15h30	P. DĒCLE	E. GUÉANT	P. BOUTEILLE
De 15h30 à 18h00	A. LECLERCQ	S. HALGAND	A. DEREUMAUX

2<sup>ème</sup> tour des élections présidentielles, dimanche 7 mai 2017

Présidence du bureau de vote : Eric GUÉANT

Membres du bureau de vote :

De 08h00 à 10h30	M. LENGLET	C. PRAMAGGIORE	E. GUÉANT
De 10h30 à 13h00	S. MAILLY	V. WARMĒ	P. BOUTEILLE
De 13h00 à 15h30	C. PRAMAGGIORE	P. DĒCLE	O. CARLOS
De 15h30 à 18h00	S. HALGAND	V. WARMĒ	A. DEREUMAUX

**12 : Question(s) diverse(s)**

NĒANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Prénom et nom	Signature
Eric GUÉANT - Maire	
Nathalie HAVET - 1 <sup>ère</sup> adjointe	Absente excusée - procuration à M. Eric GUÉANT
Patrice BOUTEILLE - 2 <sup>ème</sup> adjoint	
Sylvain HALGAND - 3 <sup>ème</sup> adjoint	
Véronique WARMÉ - 4 <sup>ème</sup> adjointe	
Olivier CARLOS	Absent excusé - procuration à M. Patrice BOUTEILLE
Sabine MAILLY - Secrétaire	
Pascal DÉCLE	Absent excusé - procuration à M. Jean-Yves GAUDEFROY
Armel LECLERCQ	
Chantal CORDELETTE	
Jean-Yves GAUDEFROY	
Tristan ROBERT	
Charles PRAMAGGIORE	
Ariane DEREUMAUX	
Matthieu LENGLET	